

Compte-rendu



Ordre du jour :

1. Installation et règlement intérieur du CVC
2. Préparation de la commission cantine du 5 décembre 2017
3. Voyages scolaires
4. Programme de travail

Membres présents : Mme Parobeck, M. Loubes, Mme David, Mme Rols, M. Albrespic (6^e), G. Pancou (6^e), F. Marques (5^e), A. Cordeiro (5^e), A. Boyer (4^e), E. Serieyssol (4^e), L. Letertre (3^e), L. Murgale (3^e), S. Yves (vice-présidente).

Membres excusés : M. Mombersou (parent d'élève)

1. Règlement intérieur du CVC

Les membres du C.V.C. ont adopté leur règlement intérieur. Sur proposition des membres élèves ont été ajoutés :

- La création d'une boîte CVC servant aux élèves à communiquer avec les élus du CVC (§.9). Il est décidé d'utiliser la « boîte à soucis » placée à côté de l'infirmier.
- La création d'un espace dédié au CVC sur l'ENT (§.10).
- Une permanence des élus du CVC se tiendra une à deux semaines avant chaque réunion du CVC.
- L'affichage du compte-rendu des réunions dans le hall de l'infirmier, près de la boîte, en salle des professeurs, au foyer et sur l'ENT.

2. Préparation de la commission cantine

Le mardi 5 décembre 2017, la municipalité organise la 1^{ère} commission cantine de l'année scolaire. Un tirage au sort a désigné Enzo Serieyssol et Ana Cordeiro pour représenter les élèves à cette réunion (plusieurs délégués s'étant portés volontaires).

Plusieurs thèmes ont été mis en avant :

- Les menus thématiques ont du succès ; les élèves souhaitent qu'ils soient organisés de façon régulière (une fois par mois).
- La nourriture servie n'est pas toujours appréciée (viande trop grasse par exemple).
- Les tables sont généralement mouillées au début du deuxième service.
- La constitution des tables de 8 pose souvent problème.
- Les élèves demandent si la cantine municipale a mis en œuvre une politique de valorisation des déchets (nourriture pour animaux).

M. Loubes insiste sur le fait que les élèves ne peuvent tout critiquer en bloc et que les élèves siégeant à la commission devront d'efforcer de proposer de façon constructive des améliorations à apporter sans critiquer le travail des personnels de cantine de façon trop vive.

Afin de préparer cette première commission, quelques élus du CVC tiendront une permanence la veille de la réunion, le lundi 4 décembre 2017, de 12h30 à 14h00, au foyer des élèves. Tout élève qui le souhaite pourra les rencontrer.

3. Voyages scolaires

Les élèves de 4^{ème} regrettent qu'il n'y ait pas, cette année, de voyage en Angleterre. Ambre Boyer fait part de son intention de prendre des initiatives en faveur de l'organisation d'un tel séjour.

Mme Parobeck rappelle que les voyages doivent absolument émaner d'un projet pédagogique monté par un professeur. Ils sont présentés au chef d'établissement pour validation et au Conseil d'administration pour décision.

L'organisation d'un voyage scolaire ne peut être assurée ni par un parent, ni par un élève.

Elle souligne qu'il ne s'agit pas d'un problème de budget dans la mesure où un séjour de ce type est financé par les familles elles-mêmes. Il n'y a tout simplement pas de projet de voyage scolaire en Angleterre cette année.

Elle rappelle que l'organisation d'un voyage scolaire n'est pas une obligation pour les professeurs. Les élèves doivent avoir conscience que l'élaboration d'un tel projet réclame un investissement et une quantité très importante de travail.

4. Questions diverses

- Installation de cages de football dans la cour de récréation. C'est une demande qui a déjà été formulée et étudiée. Il n'y a pas suffisamment de place dans la cour pour installer des cages. En revanche, un panier de Basket doit être installé par le Conseil départemental.
- Organisation d'un club jeux pendant la pause méridienne. La demande va être examinée mais il sera demandé une organisation appropriée (proposition de lieu, liste d'élève, responsable). Les élèves évoquent la possibilité de solliciter des professeurs pour organiser des clubs.
- Toilettes. Les élèves demandent à ce qu'il y ait tout le temps du savon dans les toilettes et qu'un sèche-main soit réinstallé. Il y a déjà eu des sèche-mains dans les toilettes mais ceux-ci ont été détériorés en raison d'une utilisation inappropriée. La demande va néanmoins être étudiée.
- Atelier journal. Certains élèves demandent s'il est envisageable de faire un journal. Cette demande fait l'objet d'un accueil favorable mais il est souligné qu'il s'agit un travail important nécessitant une organisation rigoureuse, des élèves très impliqués et le respect d'un certain nombre de principes (respect des personnes et des principes du service public).

La prochaine réunion du CVC se tiendra au mois de janvier 2018.

Salomé Yves

M. Loubes

La vice-présidente

Secrétaire